



Government  
of Canada      Gouvernement  
du Canada

MEMORANDUM

NOTE DE SERVICE

71

TO  
A

LE COMMANDANT DE LA DIVISION "C".

FROM  
DE

L'OFFICIER RESPONSABLE  
SOUTIEN AUX OPERATIONS.



SECURITY - CLASSIFICATION - DE SÉCURITÉ
OUR FILE/NOTRE RÉFÉRENCE
C 195-47
YOUR FILE/VOTRE RÉFÉRENCE
DATE
Le 85-05-22.

SUBJECT  
OBJET

CONFERENCE DES COMMANDANTS/REPRÉSENTANTS  
DIVISIONNAIRES - CHARTE DES DROITS ET  
LIBERTES DE LA PERSONNE.

1. En réponse à votre lettre du 14 mai 85, je n'ai aucun doute que si j'avais à gérer un homosexuel, non seulement mes opérations mais moi-même et la majorité de mon personnel en seraient affectés. Jusqu'à quel degré je ne peux le prendre, je ne peux y répondre, puisqu'à ma connaissance je n'ai jamais eu d'homosexuels sous ma charge.

2. Je suis d'avis que la grande majorité des policiers et de la population catégorisent l'homosexuel dans une classe de comportement singulier et anormal tout comme l'alcoolisme et d'autres formes de comportement bizarre tel que fanatisme religieux.

L'Officier responsable

Soutien aux Opérations

Le surintendant,

G. Guay.

A0930801\_1-000052